

Transports publics sur la Riviera

La compagnie VMCV retrouve le bon régime

À l'heure de nommer son nouveau président, la compagnie redonne le sourire aux Communes avec des comptes meilleurs que prévu et des tensions aplanies.

Karim Di Matteo

La modernisation de la société de bus VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve) se poursuit sur plusieurs fronts. Et à entendre la directrice, Angela Schlegel, les premiers signes du changement sont là.

À commencer par le résultat 2019, «plus favorable que planifié», avec un déficit de 17 millions, contre 18,5 prévus. Une «amélioration significative dans l'attribution des ressources» permettra ainsi un gain de quatre postes équivalents plein temps dès 2021, «sans toucher aux prestations», promet-elle. Par conséquent, «les acomptes versés pour la couverture du déficit par les Communes commanditaires sont supérieurs au déficit réel, et ces dernières bénéficieront d'un remboursement», se félicite la directrice.

Réformes de fond

Le pari semblait tout sauf gagné en septembre 2018 quand cette ancienne cadre de La Poste a pris les rênes opérationnelles de l'entreprise de service public de la Riviera. Elle avait notamment dû reconstituer une équipe de direction décimée par les burn-out et les départs à la retraite.

Le service des finances a été revu en profondeur. Il le fallait: les investissements pour le nouveau système de billetterie, la rénovation de la flotte et l'engagement de nouveaux collaborateurs avaient plombé les comptes sur plusieurs années, suscitant l'irritation des Communes actionnaires appelées à passer à la caisse. Des audits, dont un de la Confédération, avaient d'ailleurs conclu à une mauvaise gouvernance et épinglé la société pour infraction à la loi sur la durée de travail.

Pour ne rien arranger, ces critiques étaient intervenues sur fond de tensions syndicales et de pataquès dans le dossier du pro-



Roland Bonzon, nouveau président des bus VMCV, veut redorer l'image de la société. Selon la directrice, Angela Schlegel, les premiers effets du renouveau sont là. CHANTAL DERVEY

longement de la ligne 201 jusqu'à l'hôpital de Rennaz. Les factures avaient fait s'étrangler certains syndicats. «Un différend réglé depuis peu», se réjouit Angela Schlegel (*lire encadré*). Qui ajoute qu'une «convention collective de travail est sur la table des négociations pour remplacer l'actuelle, qui est obsolète».

C'est dans ce contexte de relative embellie qu'intervient la nomination de Roland Bonzon au poste de président du conseil d'administration, dont il est membre depuis mai 2019. L'habitant d'Échallens remplace ainsi le municipal montreusien Caleb Walther, qui avait assumé ce poste par intérim et en eau trouble

après que Paul Blumenthal eut quitté le bateau fin 2018.

Le nouvel élu a un parcours qui parle pour lui: vingt-cinq ans aux CFF, un passage au Département vaudois des infrastructures sous l'ère Philippe Biéler, sept ans de direction des Transports publics genevois et, depuis deux ans, la présidence du réseau Mobilis.

«Je vise une certaine continuité sur le plan de la gouvernance, explique celui qui veut redorer l'image écornée des VMCV. Le changement, c'est ensemble que le conseil d'administration, la direction et les collaborateurs doivent l'envisager. Avec deux publics à satisfaire, soit la clientèle et les pouvoirs publics, ce qui peut sembler antagoniste. Nous voulons bâtir sur l'existant, sans tabous, en aspirant à devenir une entreprise moderne et, à terme, de référence dans la région.»

Pour certains élus locaux, cette transition passe par une fusion avec les autres entreprises de transports publics de la région, MVR en tête, voire GoldenPass Services (MOB). «Je ne sais pas si cela doit être un but en soi, estime Roland Bonzon. Il s'agit d'entreprises différentes, avec des infrastructures, des gouvernances et des intérêts différents. Je pense plutôt à des synergies, par exemple dans les secteurs informatique ou juridique.»

La facture de l'extension de la 201 passe au Canton

● La contribution des Communes à la facture du prolongement de la ligne 201 entre Villeneuve et l'Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz avait fait bondir de leur chaise certains élus, les syndicats de Rennaz et de Noville en particulier. Et pour cause: même après négociation, celle-ci représentait l'équivalent de dix points d'impôts pour leurs contribuables! Ni une ni deux, les assemblées délibérantes avaient refusé de s'acquitter de leur dû au moment de plancher sur le budget 2020. Un clash qui a porté ses fruits: «Même si ce n'est pas très usuel, nous avons pu convaincre l'Office fédéral des transports que ce tronçon, répertorié en «trafic urbain», et donc du ressort des Com-

munes, passe dans la catégorie «trafic régional de voyageurs», pris en charge majoritairement par le Canton», explique Pierre-Yves Gruaz, directeur général de la mobilité et des routes. La différence sur la note est de taille: d'environ 75%, la part des Communes passera à 30% dès 2022. Mieux: «Dans l'intervalle, le Canton assumera l'entier de la facture de cette extension, et même rétroactivement pour 2019.» Dès 2022, sur les 70% pris en charge par le Canton, la Confédération rétrocédera environ la moitié. Pierre-Alain Favrod, municipal à Noville, se dit «satisfait» de ce dénouement, mais «préfère attendre la réception de la facture finale» avant de se réjouir pleinement. **K.D.M.**